

## La force de la parole communautaire



Comment favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes migrant·e·s ? Une expérience menée à Lausanne analyse le rôle bénéfique des modèles positifs et des groupes de parole.

© William87 / Fotolia

---

Par **Johanna Robinson**, psychologue sociale et ethnomusicologue, et **Alain Simon**, travailleur social, Lausanne

Le programme d'insertion socio-professionnelle pour jeunes issus de la migration, mis en place il y a sept ans à Lausanne [1], est fondé sur une approche psychosociale. Issu d'une étude sur les contributions positives des migrant·e·s dans leur société d'accueil, il s'appuie largement sur le riche fond méthodologique de l'Association Appartenances (réf. A. Maalouf, C. Castoriadis, J. Furtos) ainsi que sur les apports complémentaires des deux responsables de la mesure qui signent cet article. Pour des raisons financières, Appartenances a renoncé à ce programme en été 2014 mais celui-ci se poursuit dans le cadre de la nouvelle Association Pouvoir d'Agir [2].

Comment cette action est-elle organisée ? Les participant·e·s se réunissent une fois par semaine dans un lieu convivial. Chaque quinze jours, le groupe accueille un·e invité·e. Cette personne migrante a une certaine (ou une grande) expérience personnelle de l'intégration professionnelle en Suisse et raconte son vécu au groupe. D'autres personnes expérimentées sur la migration, le monde du travail ou l'insertion professionnelle sont parfois invitées pour parler de thématiques particulières. C'est le duo d'animation qui recherche et entre en contact avec les invité·e·s potentiel·le·s, mais il recueille aussi les suggestions des jeunes.

Une semaine sur deux, divers sujets sont abordés en relation avec le vécu du groupe ou avec les intérêts actuels des jeunes. Des idées d'activités et de sorties sont discutées puis décidées et organisées collectivement. Des documents audio-visuels servent parfois de base de discussion. Quant aux règles de vie du groupe, elles sont aussi parfois abordées en réunion.

Ces réunions, ou groupes de parole, comportent deux axes conceptuels et méthodologiques majeurs, d'une part l'intervention d'invité·e·s (« modèles positifs »), d'autre part l'aspect collectif/communautaire.

## Le rôle des modèles positifs

L'équipe d'animation donne aux modèles positifs une consigne simple : « Racontez à ce groupe de jeunes migrant-e-s en recherche d'intégration socio-professionnelle quelque chose de votre parcours de vie, quelque chose que vous pensez leur être utile au vu de votre expérience personnelle. » Cette consigne est importante puisque l'objectif n'est en tous cas pas de donner aux jeunes des leçons ou recettes de succès, de leur enseigner quoi que ce soit, ni de leur tenir des discours prescriptifs. Au contraire, c'est le partage de l'expérience du vécu de chacun-e et, au fil du temps, l'accumulation d'un large spectre d'histoires entendues qui sont recherchées. L'ensemble des modèles positifs fonctionne ainsi comme **tuteurs de résilience** (réf. B. Cyrulnik).

Les histoires de vie tracent une multitude de possibles et nourrissent les représentations des jeunes sur leur propre futur en tant que migrant-e-s avec un avenir en Suisse ou ailleurs. Ces rencontres visent à **construire des représentations positives par la preuve de l'expérience** des diverses manières de surmonter les obstacles. Les jeunes constatent peu à peu que, tout comme les modèles positifs, ils et elles peuvent faire des choix qui les rapprochent des buts qu'ils et elles se sont fixés.

Les apports narratifs des modèles positifs entrent ainsi en résonance avec leurs projets de vie. Les participant-e-s deviennent profondément convaincus qu'il est possible, de façon très concrète, de surmonter les difficultés auxquelles ils et elles sont confronté-e-s. De plus, il est fortement valorisant pour les jeunes de voir autant de personnes prendre le temps de se déplacer pour venir les rencontrer, leur porter un regard bienveillant et partager des expériences parfois très intimes. La qualité personnelle et authentique des récits des modèles positifs a pour effet de mettre en **mouvement des mécanismes de reconstruction de l'estime de soi, de relativisation et d'auto-réflexivité** (réf. C. Rogers).

Le duo d'animation n'intervient pas dans les récits personnels, sauf pour éventuellement recadrer le témoignage si l'invité-e évoque autre chose que son vécu personnel. L'expérience nous a montré que la grande liberté laissée aux invité-e-s de choisir les thématiques tout en restant dans le récit de l'expérience et du vécu est extrêmement fructueuse. **Les paroles ont un effet de résonance maximale puisqu'elles ne sont pas freinées par des leçons données, des efforts de moralisation quelconques ou des prescriptions de comportement.** C'est bien chaque personne en elle-même, pour les raisons qui lui appartiennent entièrement, qui retient, est touché ou est marqué par les récits qu'elle entend. L'animatrice et l'animateur n'interviennent pas pour influencer ce processus ni ne posent de questions intrusives à ce sujet. Ils font confiance au principe que cette expérience appartient à chaque jeune et qu'il en parlera si cela a du sens pour lui. Il arrive que les animateurs proposent à un-e participant-e de prendre la parole sur un sujet qui le ou la concerne plus particulièrement. Une telle sollicitation a lieu uniquement si la prise de parole semble pouvoir être bénéfique pour le groupe ou la personne elle-même. En aucun cas, il n'est fait de « tour de table » qui obligerait chacun-e à s'exprimer.

L'équipe d'animation accepte de ne pas comprendre tout ce qui se passe pendant les échanges avec les modèles positifs. Les discussions sont souvent surprenantes et totalement imprévisibles. Cette constatation confirme **le principe que ce sont les jeunes eux-mêmes qui sont experts et maîtres de leur propre processus** (réf. C. Rogers). Elle confirme aussi **le principe que lorsque des possibilités sont offertes aux personnes, celles-ci les saisiront de façon efficace et libre** (réf. A. Sen) dans la mesure où elles leur sont utiles et sans y être forcées ou obligées d'aucune façon.

## L'aspect collectif et communautaire

Dans la manière dont est menée la réunion, il est très important que les participant-e-s **choisissent librement leur degré de participation**. Le modèle d'empowerment montre que **l'accroissement du pouvoir d'agir passe par**

plusieurs phases qu'il s'agit de respecter, depuis l'observation silencieuse, jusqu'à l'implication par prise d'initiative dans le groupe (réf. W. Ninacs). En présence d'invité-e-s ou de nouveaux participant-e-s, un simple tour de présentation est effectué : chacun-e donne au minimum son prénom ou, si l'envie est là, parle plus longuement de soi-même. L'expérience montre que le rythme d'accès à ces différentes étapes est très variable selon les personnes. Afin qu'elles se sentent en parfaite sécurité, elles choisissent en toute liberté leur manière de s'impliquer dans le groupe.

Chaque jeune choisit ce qu'il ou elle raconte et dépose ainsi dans la sphère publique, ce qu'il ou elle n'exprime pas et garde dans sa sphère privée. Il n'y a **pas de clause de confidentialité** dans les échanges. La question de la **confiance en soi et dans le groupe** est donc tout à fait centrale et chacun-e comprend qu'il faut assumer ses choix de prise de parole.

Une caractéristique de ces échanges est la valeur intrinsèque donnée au récit de vie de chacun-e. L'expérience personnelle a sa propre valeur qui ne peut être qu'écoutée, mais en tout cas pas disputée. Il règne donc une attitude de **respect par rapport au vécu d'autrui**. Cette attitude contraste avec celle du débat d'idées où il s'agit de confronter et remettre en question. Apprendre à identifier ces deux registres d'échanges et à les manier adéquatement en groupe construit simultanément des compétences de communication nécessaires dans la vie quotidienne.

Un autre exercice de vie communautaire s'effectue dans les **décisions prises en groupe** sur des propositions individuelles de sorties par exemple. Les membres se positionnent et la décision n'est pas prise par consensus mais par consentement. Même si certaines personnes ne sont pas entièrement acquies à l'idée, elles consentent que cette activité ait lieu. Ces moments **créent des liens à l'intérieur du groupe, des résonances** (réf. A. Barretto). Les échanges mettent fréquemment en évidence des épisodes ou expériences similaires sur la vie au pays, le parcours de migration ou sur des événements arrivés en Suisse.

Les discussions portent souvent sur des questions générales de société. Elles aident les jeunes à **mieux articuler leurs réflexions sur le monde** ainsi que leur positionnement dans la société, avec ses dimensions socio-historiques et systémiques. Les participant-e-s ont l'opportunité de comprendre que les difficultés auxquelles ils et elles sont confronté-e-s ne sont pas uniquement issues de leur individualité mais qu'elles font partie intégrante d'un système organisé. Cette prise de conscience est déculpabilisante. Elle ouvre un espace d'expression distancé et permet de réfléchir à des stratégies circonstanciées pour mettre en œuvre le projet de vie. A noter que cette logique et les principes du groupe de parole hebdomadaire s'appliquent aux autres échanges, individuels et collectifs.

Dans le volet d'intégration socio-professionnelle du projet, les jeunes reçoivent aussi de l'aide pour rédiger un curriculum vitae, une lettre de motivation ou pour mener à bien les démarches autour de projets de formation. Cette partie de l'intervention est toutefois annexe. Ce sont les discussions et les échanges qui permettent aux jeunes de se construire un espace personnel, de prendre confiance en eux pour mener à bien un projet de vie qui sera, au final, porté par eux-mêmes.

Face à l'individualisation des problématiques souvent donnée comme seul facteur explicatif dans la société actuelle, l'apprentissage du respect dans une dynamique collective, ainsi que l'exercice explicite de l'auto-détermination constituent l'aspect le plus « révolutionnaire » de cette approche.

## Bibliographie

- Baretto, A. (2010). *Thérapie communautaire pas à pas*. Grenoble : Edition AETCI
- Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Le Seuil
- Cyrulnik, B. (2002). *Un merveilleux malheur*. Paris : Odile Jacob

- Furtos, J. (2007) Les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale. Mental'idées no. 11. Récupéré sur internet le 28.10.2014 [en format pdf](#)
- Maalouf, A. (1998). Les identités meurtrières. Paris : Grasset
- Maillard, J. (2014). (Travail de mémoire). Au delà des injonctions, un autre paradigme de l'insertion. Haute école de travail social, Genève
- Ninacs, William A. (1995). « Empowerment et service social : approches et enjeux », Service social, vol. 44, n° 1, p. 69-93. Récupéré le 23.09.2013 sur [cette page](#) internet.
- Rogers, C. (1978). Carl Rogers on personal power : Inner Strength and its Revoltionary Impact. London : Constable and Robinson
- Sen, A. (1999). Development as freedom. New York : Random House

[1] Programme MigrAction, Association Appartenances, Lausanne, [site internet](#).

[2] Association Pouvoir d'Agir - Lausanne, [site internet](#). Pour plus d'informations sur ce programme, un mémoire de recherche lui a été consacré (réf J. Maillard).